

Monsieur de Tracy en est allé porter les heureuses nouvelles au Roy, & apres auoir fait la paix & la guerre en mesme temps, & ouuert la porte à l'Euangile, aux Nations Iroquoises. Il nous a quittés avec le regret general de tous ces peuples, laissant le pais entre les mains de Monsieur de Courcelles, lequel, comme il a beaucoup contribué de son courage au bonheur dont nous iouissons; aussi continuë-t'il avec le mesme zele, à nous en conferuer la possession; & s'estant rendu redoutable aux Iroquois, par les marches [4] qu'il a faites en leur pais, il tiendra ces barbares, de gré ou de force, dans les termes de l'acomodement qu'ils font venus rechercher icy: & par aduance il nous en fait desia goûter les douceurs, que nous n'auions point encor iusqu'a present experimentées.

De fait la paix ayant esté concludë avec toutes les Nations Iroquoises, & accordée de la part du Roy, avec de pressantes instances qu'elles ont faites par leurs Ambassadeurs, avec lesquels trois Iesuites font retournés pour prescher le saint Euangile, & nourrir cette paix chez les Nations d'en bas; alors les Habitans des Colonies ont veu qu'ils pouuoient s'estendre au large, & labourer leurs terres, avec vn parfait repos, & vne grande seureté, tant à cause de cette paix, qu'à cause de la [5] continuation des foins qu'on prend de garder & augmenter les forts des frontieres, & de les munir de toutes choses necessaires à leur conseruation, & à celle des Soldats qui les deffendent.

Et c'est dans ces veuës, que les premieres pensées de Monsieur Tallon, Intendant pour le Roy en ce pais, furent de s'appliquer avec vne actiuité infatigable, à la recherche des moyens par lesquels il